

MEILLEURE COPIE

Examen professionnel par avancement de grade ANIMATEUR·RICE PRINCIPAL·E DE 1^{ÈRE} CLASSE TERRITORIAL·E Session 2016 ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

Commune d'Animville

Bureau Information Jeunesse
La mobilité internationale des jeunes

22 septembre 2016

Depuis la renaissance les familles les plus fortunées envoient leur enfants se former lors de voyage à l'étranger, quand ceux-ci atteignent l'âge de la majorité. Les bénéfiques pour ces jeunes voyageurs se résument ainsi par cet adage populaire « les voyages forment la jeunesse ».

Aujourd'hui les séjours à l'étranger se démocratisent. Il y a donc une nette progression du nombre de jeunes qui effectuent leurs études à l'extérieur de leur région d'origine ou encore qui participent à des échanges internationaux. Toutefois cette tendance a ses limites. En effet, la majorité de ces déplacements ne concerne qu'une partie de la population qui en a les possibilités financières et l'habitus culturel. C'est pourquoi l'État et certaines collectivités favorisent les départs vers l'étranger.

Les missions de notre « Bureau d'Information Jeunesse » (BIJ) qui sont d'accompagner les jeunes dans la formation et l'insertion professionnelle nous invitent à nous interroger sur ces pratiques. Ainsi dans un premier temps ce rapport présentera la mobilité internationale des jeunes (I) puis établira un ensemble de propositions pour la mise en œuvre d'un chantier de jeunes au Burkina Faso.

I – La mobilité internationale des jeunes

Ainsi s'est mise en place une habitude de voyager chez certains jeunes, le baccalauréat obtenu. En effet, ayant atteint une certaine maturité, les jeunes ont le besoin d'être autonomes mais aussi ont la volonté de découvrir d'autres horizons.

A – Les apports de la mobilité internationale

Tout d'abord, les séjours et échanges internationaux favorisent l'autonomie et l'indépendance c'est à dire que les jeunes sortent alors de leur cadre de vie habituel. En effet, ils doivent par eux même s'organiser pour réussir au mieux à intégrer un nouveau mode de vie, parfois avec une culture qui est différente. Il faut alors s'adapter. Ces jeunes doivent également apprendre à s'ouvrir aux autres et à cohabiter. Il vont à travers cette expérience adopter un comportement social qui cadre avec leur nouvel environnement.

Les séjours permettent d'acquérir de nouvelles compétences. En effet, durant leur expérience les jeunes acquièrent des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être. Ils vont se perfectionner dans une langue étrangère. Ils intègrent les notions de déplacement, de nouveauté. Ils vont ainsi développer leur capacité d'adaptation. Vincent Kaufmann appelle la « motilité » comme le « potentiel de mobilité » qui permet ensuite, à ces personnes, d'être mobiles dans leur vie professionnelle. Ainsi, pour Candice de Laulanié, déléguée générale de l'agence française du programme européen « Jeunesse en action » « Les liens entre mobilité et employabilité des jeunes relèvent de l'évidence ».

16% des étudiants français suivent leurs études dans une région extérieure ou hors du territoire. 30 213 élèves ont suivi un cursus Erasmus avec une augmentation de 76% des demandes depuis 2000.

Pourtant, malgré ces chiffres encourageant, il est à noter que ces séjours concernent surtout les classes les plus favorisées. C'est pourquoi l'État et les collectivités favorisent les dispositifs qui aident au départ. De même le rôle des animateurs est également de faire connaître et accompagner ces dispositifs.

B – La « mobilité accompagnée »

Il existe 2 types de mobilité : la formelle mis en place par l'État et les collectivités, et l'informelle qui est liée aux déplacements familiaux et personnels. L'État favorisant la découverte de pays étrangers pour les 16-25 ans à travers de nombreuses formules. Ainsi il existe les programmes internationaux d'aides à la mobilité des jeunes (programme Comenius, Erasmus, Léonardo da Vinci....) ainsi que le « service volontaire européen ». Ce dernier participe à l'acquisition de compétences sociales suite à un accueil de 12 mois à l'étranger autour d'un projet individuel.

Les animateurs qui suivent la tranche d'âge des 16-25 ans ont donc de nombreux « outils » pour favoriser le départ des jeunes vers l'étranger.

Leur rôle est donc de susciter l'envie, de préparer les jeunes aux déplacements, de faire des recherches sur les lieux, de discuter des craintes et des freins au départ. Ils doivent également développer chez les jeunes une réflexion sur « les autres » et permettre le décryptage du mode de vie dans lequel les jeunes vont évoluer.

Ainsi les séjours à l'étranger permettent aux jeunes de s'émanciper, d'être dans une dynamique sociétale, d'apprendre à travers la richesse des expériences et de leur engagement à mieux se connaître et à mieux appréhender le monde. C'est pourquoi il peut être intéressant de travailler sur un projet d'échange qui impliquerait les jeunes de notre commune d'Animville.

II – L'organisation d'un chantier de jeunes dans la ville de Tougan au Burkina Faso

Avant la mise en place d'un tel projet des préparatifs sont nécessaires tant pour préparer les jeunes à cette action que pour mettre en place un partenariat opérationnel et financier.

A – Mobiliser les acteurs du projets

Avant tout il faut mobiliser les jeunes qui participeront à ce projet. Il faut établir des critères qui permettront aux jeunes les plus motivés de participer au chantier. Pour cela une réunion d'information sera présentée avec un power point et un temps d'échange.

Une fois la liste de départ établi nous feront d'autres temps de sensibilisation à la culture du Burkina Faso (avec différents intervenants qui connaisse le pays). De même un animateur

du « BIJ » fera des rencontres collectives pour discuter des modalités administratives du départ ainsi que les affaires à prendre dans le sac. Les parents qui le souhaitent pourront nous rencontrer avant le départ pour être rassurés. Avec les jeunes des séances d'autofinancement seront mis en place. Cela leur permettra de mieux rentrer dans le projet. Un engagement écrit sera ratifié où leur implication est demandée. Enfin des formations à la maçonnerie et à l'informatique seront proposées pour assurer à bien le chantier une fois sur place.

Des partenariats seront établis avec la mission locale, les différents acteurs locaux et internationaux. Tout d'abord au niveau opérationnel, une convention permettra à un organisme de formation de mettre à disposition un encadrant technique pour le séjour. Ensuite au niveau financier des partenariats seront dressés comme avec le ministère des affaires étrangères, ainsi qu'avec le ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. De même le Conseil Régional sera sollicité afin de financer une partie du séjour. Au niveau local la commune et différents mécènes privés seront contactés pour également participer au coût de cette action.

Tout ces partenaires siègeront au comité de pilotage de l'action qui permettra d'évaluer l'efficience ainsi que la cohésion avec les objectifs de l'action.

Une fois les jeunes sensibilisés et formés et le partenariat mis en place localement et au niveau du Burkina Faso une « mission d'expédition » sera mis en place pour préparer l'arrivée des jeunes et la mise en place du chantier. C'est à dire qu'un des animateurs se rendra sur place pour s'assurer que tout est prêt pour commencer le chantier.

B – Assurer le chantier au Burkina Faso

Arrivée à Tougan les jeunes rencontrent les autorités locales : préfet et chef de village afin de se présenter.

Le chantier peut alors commencer avec un encadrant mis à disposition ainsi que avec l'association locale qui nous accueille et les jeunes du pays qui travaillent avec nous sur ce chantier. La partie citoyenneté est assurée par notre animateur du Bureau Information Jeunesse qui organise les temps de rencontre avec les populations de Tougan (veillées, sorties...). Un partenariat est également mis en place avec le dispensaire du village en cas de blessure ou autre difficultés médicales. Sur place il est important de respecter le calendrier de chantier. De même l'animateur du BIJ fait le rôle de Trésorier (au préalable une régie de dépense a été demandé à la trésorerie publique).

Le chantier réalisé il nous reste à évaluer l'action. Tout d'abord de manière collective avec le groupe de jeunes et les différents encadrants puis de façon individuelle par rapport au projet de chacun. L'apport de cette évaluation est non seulement de mesurer l'intérêt de développement d'un tel chantier pour la ville de Tougan, mais aussi de mesurer l'évolution du jeune qui a participé à cette aventure. Des questions sont alors fondamentale quelles sont les compétences acquises, le jeune est il plus confiant, à t'il su s'adapter à cet environnement auquel il aura été confronté durant le chantier.

Les indicateurs de mesures, la parole de jeunes sera pris en compte dans les dossier bilan envoyés aux partenaires. Ils auront d'abord été présenté et discuté en comité de pilotage. Une soirée au Bureau Information Jeunesse sera organisée et les jeunes et leur famille seront invitées à voir un montage vidéo qui relatera le séjour.

Ainsi les voyages à l'étranger pour étudier, se former ou juste se confronter à d'autres environnements apportent beaucoup.

C'est pourquoi un chantier international sera un plus pour les jeunes de notre commune .